

LE JUGE SERGE TOURNAIRE

LA FORCE DE L'OMBRE

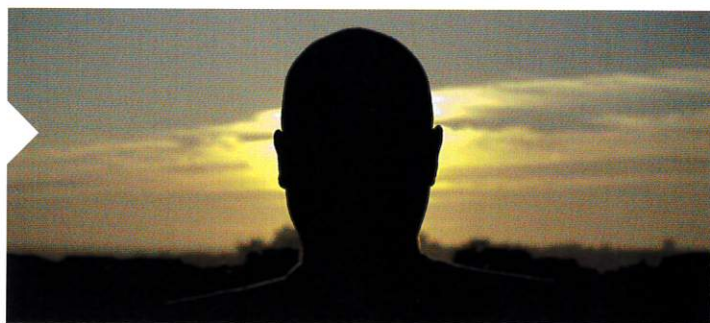
Serge Tournaire a convoqué François Fillon plus vite que le candidat ne l'aurait lui-même imaginé lorsqu'il souhaitait « *une justice rapide* ». Fait d'armes ou simple exercice rigoureux de son métier ? Portrait d'un juge d'instruction objet de tous les fantasmes.

C'est le juge des grands dossiers politico-financiers du moment: le financement occulte de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2002, l'arbitrage Tapie/Adidas, les achats de voix par Serge Dassault à Corbeil-Essonnes... Il est aussi celui qui vient de décider la mise en examen de François Fillon dans le Penelopegate. Sa discrétion absolue fait qu'il ne répond pas aux attaques dont il est l'objet. Serge Tournaire poursuit sa tâche sans se détourner.

DU BANDITISME AU POLITIQUE

On lui reproche d'appliquer aux hommes de pouvoir les méthodes de la lutte contre le grand banditisme. Le juge du pôle financier a en effet connu plusieurs vies. Né à Marseille de mère corse, il réussit le concours de la magistrature en 1991 et apprend le métier à Ajaccio. Un premier poste qui le conduit à instruire les dossiers des criminels nationalistes. De la Corse, il passe à Marseille en 2003 où il rejoint la courte liste des magistrats nommés à la Jirs (juridiction interrégionale spécialisée) dès sa création. « *Déjà à l'époque, il faisait partie des meilleurs* », se souvient le magistrat Bruno Dalles avec lequel il a fait ses classes à l'ENM. De cette époque, le juge d'instruction gardera une certaine culture de l'aveu acquise dans la lutte contre le crime organisé et la délinquance financière. En 2009, le juge Tournaire souhaite rejoindre Paris avec son épouse magistrate. Son objectif: rester juge d'instruction. Il est alors nommé au pôle financier et obtient les dossiers

Serge Tournaire ne parle pas à la presse, ne se laisse pas prendre en photo.



© Drirea Cristian

- 1991 Intègre l'ENM puis est nommé à Ajaccio
- 2004 Intègre la Jirs à Marseille
- 2009 Est nommé au pôle financier de Paris
- JUIN 2013 Met en examen Bernard Tapie
- AVRIL 2014 Met en examen Serge Dassault
- FÉVRIER 2016 Met en examen Nicolas Sarkozy
- MARS 2017 Met en examen François Fillon

Wendel, EADS, « pétrole contre nourriture »... Pour son ami Bruno Dalles, « *il fait partie des juges instructeurs auxquels on confie un dossier pour qu'il sorte* ». Une analyse contredite par certains avocats se plaignant de sa lenteur à instruire d'autres dossiers. Quoi qu'il en soit, l'ancien élève-inspecteur des impôts est en rupture avec les méthodes classiques du pôle financier: « *Il avance avec une vision globale du dossier plutôt qu'avec des idées préconçues*, analyse Christophe Ingrain, un des avocats de la défense dans l'affaire Bygmalion. *Je n'ai pas encore trouvé le moyen de la faire évoluer*. » Autrement dit, de le contrer. Les mots de Bernard Tapie résonnent alors: « *Chez lui, les règles du code pénal sont inversées: il faut prouver qu'on est innocent*. » Serge Tournaire n'est d'ailleurs pas de ceux qui parlent avec les avocats. « *Ce sont les méthodes de tous les juges d'instruction* », nuancent certains pénalistes, tout en soulignant qu'avec Renaud Van Ruymbeke un certain dialogue est possible.

UNE PART DE FANTASMES

Le mystère qui entoure Serge Tournaire véhicule inévitablement

une part de fantasmes. Ceux qui le connaissent démentent que le juge use de son pouvoir à des fins politiques et soulignent l'absence d'esprit militant chez cet homme très discret. Dès lors, aucun ne l'imagine adhérent au très critiqué Syndicat de la magistrature (SM). « *Opiniâtre, il est certain qu'il n'écoute personne* », confie Bruno Dalles. « *Rien dans les dossiers ne m'a jamais fait penser qu'il pouvait être instrumentalisé* », confirme Thibault de Montbrial, un des avocats sur le dossier de la campagne de Sarkozy. Le pénaliste, qui, par ailleurs, ne mâche pas ses mots pour décrire le SM et le traitement récent des politiques par la justice, n'a jamais décelé d'intérêt politique dans le comportement du juge d'instruction. Serge Tournaire serait simplement impassible, froid. « *Lors des interrogatoires, il descend sa grille de questions pour fermer les portes une à une*, poursuit Christophe Ingrain. *Aucune émotion ne paraît jamais sur son visage*. » S'interdisant de parler du travail dans le privé, l'homme serait tout de même sensible aux critiques. Mais aucune interview ne le confirmera.